

Réunion publique de lancement



Animée par Aire
Publique

Mercredi 19 mai 2021
18h30



Faisons connaissance



AIRE PUBLIQUE



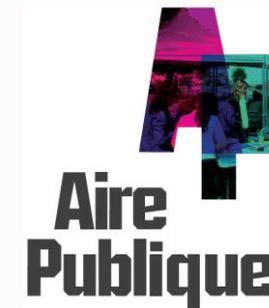
Kyvan
FARZAMI

Chef de projet
concertation et
communication



Aymeric
LEGEAI

Chargé de
projet



EXPLIQUER
CLARTÉ, PÉDAGOGIE,
RÉGULARITÉ

« Quand tu me le dis,
je l'entends,
quand tu me l'expliques,
je l'accepte,
quand tu m'impliques,
je l'assume »

MOBILISER

PROXIMITÉ, VISIBILITÉ,
EXPERTISE D'USAGE



ATELIERS LUDIQUES

SCOT du Pays de Saint Brieuc

IMPLIQUER

INNOVATION, DÉBAT,
CO-CONSTRUCTION



VOTE INTERACTIF



EXPOSITION



Votre territoire

2

Communautés
d'Agglomération

70

communes

Près de 225 000
habitants

Environ 1 500 km²

SCOT du Pays de Saint-Brieuc



Saint-Brieuc Armor Agglomération

Lamballe Terre et Mer

32 communes

Environ 156 000
habitants

38 communes

Environ 69 000
habitants

Le SCoT qu'est-ce que c'est ?

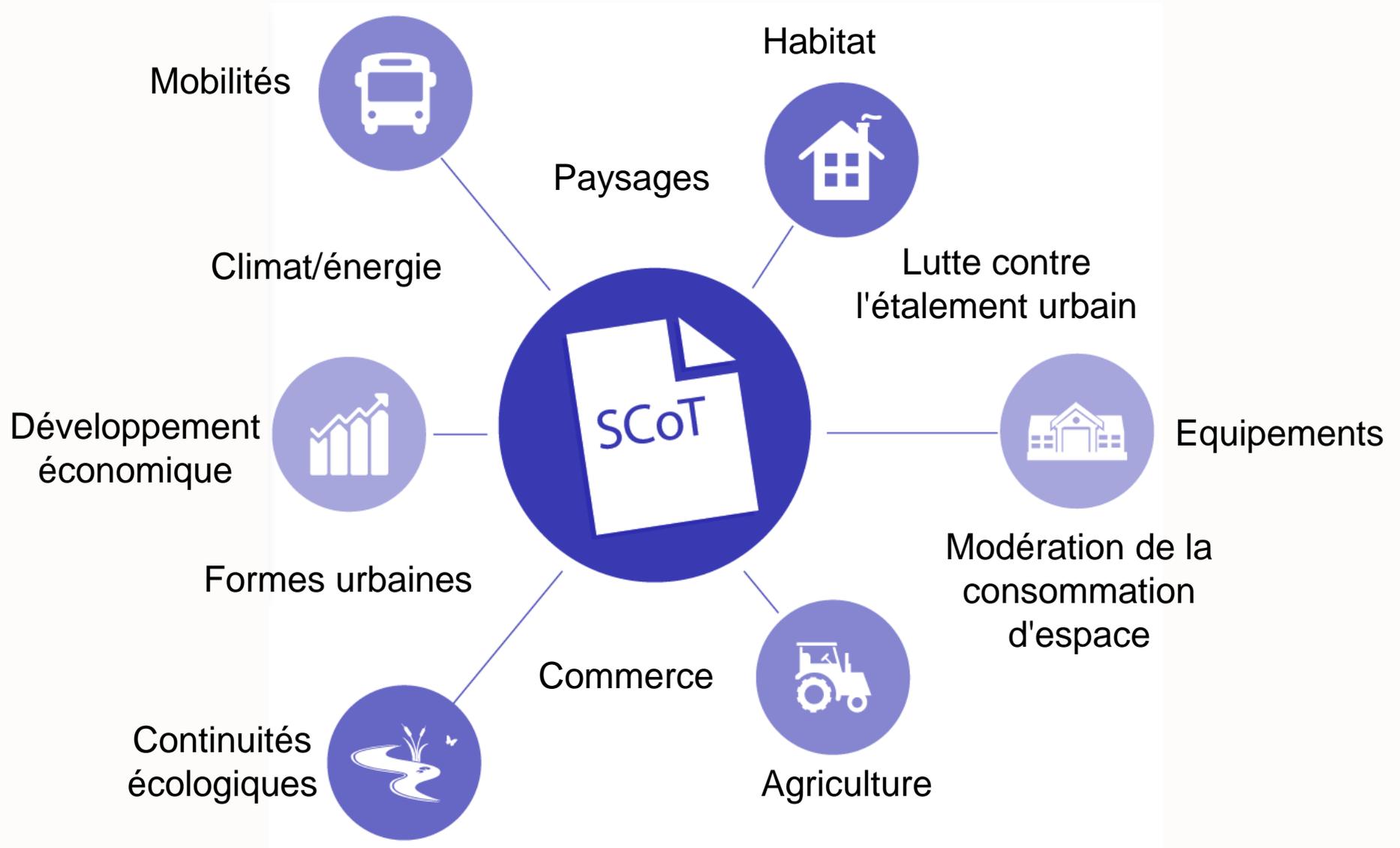




Qu'est-ce qu'un SCoT ?

- UNE DÉMARCHE **STRATÉGIQUE**
 - ✓ **Projet de territoire** en matière d'aménagement et de développement pour les **15 prochaines années**
- UN PROJET **SOLIDAIRE**
 - ✓ **Cohérence** du développement et vis-à-vis de l'ensemble des politiques publiques locales
 - ✓ **Complémentarité** dans la réponse aux besoins de l'ensemble de la population
- UN OUTIL **RÉGLEMENTAIRE**
 - ✓ **Document de planification** à l'échelle intercommunale
 - ✓ Doit respecter les lois, principes et objectifs des **documents supérieurs** (ex : SRADDET, SAGE)
 - ✓ **Référence pour les documents d'urbanisme locaux** (PLU, PLUi, PLH ...) une fois approuvés, qui doivent traduire de manière opérationnelle le SCoT

Le SCoT, un document qui impact les différents aspects de votre quotidien





LE PRINCIPE DE **COMPATIBILITÉ** DES PLU(i) AVEC LE SCoT :

- Orientations cartographiées : le SCoT localise, les PLU(i) délimitent
- Orientations chiffrées : tendre vers les objectifs annoncés



Principe d'une coulée verte dans le DOO du SCoT



Traduction à la parcelle en zone naturelle dans le PLU



Les grandes étapes du SCoT

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Un état des lieux du territoire pour mieux **cerner les enjeux à prendre en compte**





Les grandes étapes du SCoT

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Un état des lieux du territoire pour mieux **cerner les enjeux à prendre en compte**



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Fixe la ligne politique du document et les objectifs en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements, de paysage...





Les grandes étapes du SCoT

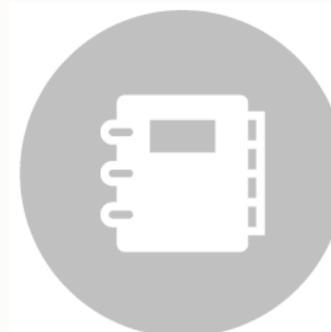
LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Un état des lieux du territoire pour mieux **cerner les enjeux à prendre en compte**



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Fixe la ligne politique du document et les objectifs en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements, de paysage...



LE DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS

Document prescriptif du SCoT, sur la base duquel s'établira la compatibilité des documents de rang inférieur. Il précise les orientations générales en fixant des prescriptions et des recommandations





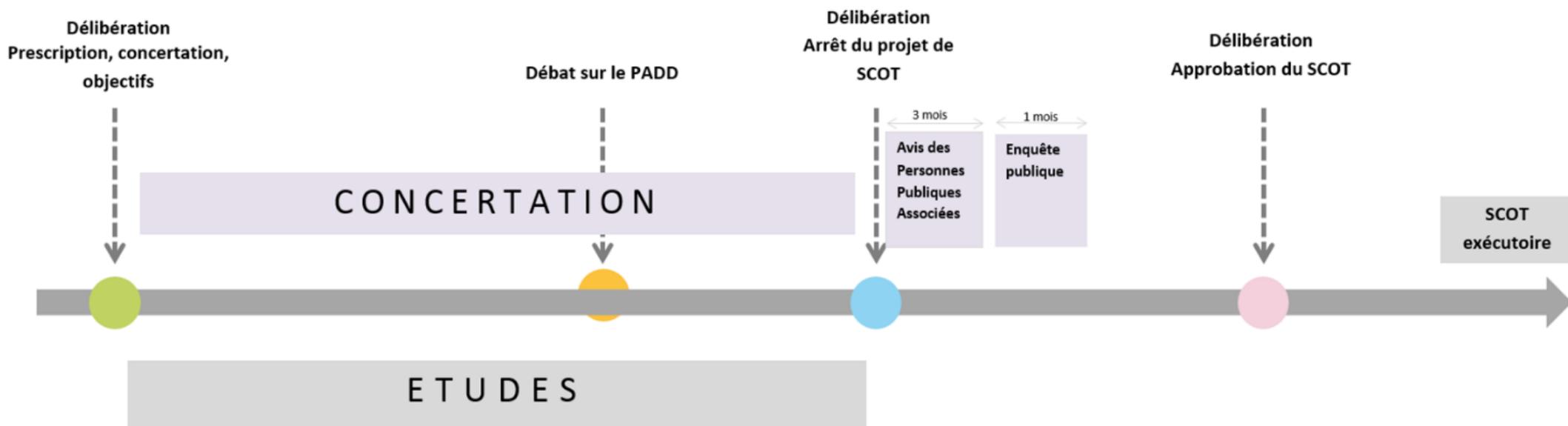
Le calendrier

Déc 2018

Mi 2021

Début 2023

Début 2024





Concertation et Communication

S'APPROPRIER

INFORMER

EXPLIQUER



MOBILISER

PARTAGER

PORTER



COMMUNIQUER

- Site internet -
- Articles -
- Lettres d'information -
- Exposition -
- Actus Twitter -



CONCERTER

- Séminaires élus à chaque étape -
- Une grande enquête en ligne -
- Des réunions publiques à chaque étape -
- Registre de concertation, courriers et mails -

Retour sur les premières étapes de la concertation

■ LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE **LANCEMENT**

Comment vous percevez le Pays de Saint-Brieuc **aujourd'hui** ?

- Un cadre de vie de qualité
- Une diversité de paysages
- Un fort potentiel touristique
- L'agro-alimentaire, un atout économique
- Des ressources naturelles à préserver
- Un manque d'attractivité et de dynamisme
- Des difficultés en matière de mobilité
- Un vieillissement de la population
- Une désertification des centres-villes et un étalement urbain
- Un déséquilibre territoriale

Comment vous souhaitez le voir **demain** ?

- Réinvestir les centres-bourgs
- Développer et diversifier les mobilités
- Développer le numérique
- Développer l'attractivité du territoire
- Vers une transition écologique affirmée
- Encourager la transition agricole



Retour sur les premières étapes de la concertation

■ L'ENQUÊTE EN LIGNE AUPRÈS DE LA **POPULATION**

Le diagnostic du territoire enrichi par votre expertise

700 réponses

Des sondés issus de plus de 80 % des communes du territoire
56 % de femmes

Âge des sondés

1/3 entre 25 et 39 ans
1/3 entre 40 et 54 ans
1/4 entre 55 et 69 ans
2% entre 18 et 24 ans

Activité des sondés

1/3 d'employés
1/4 de cadres
22% de retraités

Lieu de vie des sondés

Secteur urbain (50%)
Secteur périurbain (20%)
Secteur littoraux (11%)
Secteur ruraux (19%)



La vidéo du SCoT





Habiter au Pays de Saint-Brieuc





Habiter au Pays de Saint-Brieuc

- **Un net ralentissement de la croissance démographique depuis 2010** par rapport aux taux élevés observés durant les années 2000
- **Le secteur urbain de Saint-Brieuc** (Saint-Brieuc, Ploufragan, Trégueux, Langueux, Plérin et la Méaugon) **continue de perdre du poids au profit notamment du secteur périurbain de Saint-Brieuc** (Yffiniac, Plédran, Hillion et Pordic), **mais aussi du secteur urbain de Lamballe** (Lamballe, Noyal, Andel, Coëtmieux, Pommeret et Landéhen)
- **Dans les autres secteurs du territoire, la part de la population est relativement stable** depuis plusieurs décennies
- **Une forte augmentation des personnes âgées et une stagnation voire baisse du nombre d'enfants**

Habiter au Pays de Saint-Brieuc

- Un parc de logements qui reste dominé par la maison individuelle (75 % de maisons individuelle) avec une production de logements en collectifs qui reste cantonnée aux secteurs urbains et périurbains de Saint-Brieuc

L'habitat idéal ?

S'ils déménageaient, les sondés se tourneraient vers :



La propriété,
à **88 %**



Un logement
individuel,
à **87 %**



Un logement dans ou à
proximité du centre-bourg/
centre-ville (à moins de 5
minutes à pied),
à **82 %**



L'achat d'un logement
existant (neuf ou ancien)
par opposition à la
construction neuve,
à **75 %**



Habiter au Pays de Saint-Brieuc

- **La production de logement du Pays se concentre à hauteur de 60% sur les secteurs urbains et périurbains de Saint-Brieuc** qui augmentent ainsi le poids de leur parc de logements à l'échelle du Pays
- **Les secteurs littoraux sont marqués par l'importance des résidences secondaires**
- **Une vacance des logements qui touche fortement les villes centres de Saint-Brieuc et Lamballe et les communes rurales les plus périphériques du Pays : + 2 000 logements vacants entre 2011 et 2016 à l'échelle du Pays**

Habiter au Pays de Saint-Brieuc

Interrogés sur les éléments qui ont été déterminants dans le choix de leur logement, les sondés se sont globalement accordés sur trois critères :

- la qualité du cadre de vie (à 55%)
- la proximité au lieu de travail / d'activité (42 %)
- la proximité d'équipements, de services et de commerces (47%)





Habiter au Pays de Saint-Brieuc

Plus de 4 sondés sur 5 indiquent avoir accès à un nombre suffisant d'équipements publics, de commerces et de services, dans leur commune de résidence ou à proximité.

Le diagnostic indique que le Pays possède :

- Une offre d'équipements satisfaisante comme facteur d'attractivité du territoire pour les ménages et les entreprises.
- Cependant, on observe un enjeu d'accessibilité aux services et équipements autant dans les territoires ruraux que périurbains



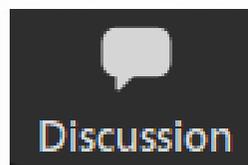
Comment faire du Pays de Saint-Brieuc un territoire de proximités ?

Pour prendre la parole oralement, levez la main via le bouton « lever la main » dans l'onglet « Réactions »



(en bas de votre écran)

Vous pouvez également réagir par écrit avec l'onglet « Discussion »



(en bas de votre écran)



Consommer au Pays de Saint-Brieuc





Consommer au Pays de Saint-Brieuc

- **78% des sondés indique effectuer ses achats alimentaires dans les centres ville/centres bourg (commerces de proximité, marchés...)**
- **78% des sondés indique effectuer ses achats alimentaires dans les centres commerciaux**

Le questionnaire révèle que les centres ville/centres bourg sont privilégiés principalement pour des raisons de **proximité** et par **conviction** tandis que les centres commerciaux sont préférés pour le **prix des produits** et l'**accessibilité** (accès voiture, stationnement).



Consommer au Pays de Saint-Brieuc

Selon les sondés, **la désaffection (perte d'intérêt) des centres villes et des centres bourgs** est liée principalement :

- À l'offre commerciale peu attractive
- Aux problèmes d'accessibilité (en particulier liés au stationnement)
- À la concurrence des zones commerciales périphériques
- Mais aussi plus globalement à l'évolution des modes de consommation

Se déplacer au Pays de Saint-Brieuc





Se déplacer au Pays de Saint-Brieuc

La **voiture** est le mode le plus utilisé par les sondés (**93%**). Cependant, la majorité (**81%**) se dit prête à modifier ses habitudes au quotidien pour limiter l'usage de la **voiture individuelle**, mais pas pour les loisirs. Par ailleurs, les modes doux sont également très mobilisés :



Le vélo, vélo électrique,
à **56 %**



Le bus,
à **46 %**



La marche,
à **42 %**



L'automobile individuelle,
à **27 %**



Le train,
à **22 %**



L'automobile (co-voiturage),
à **10 %**



Autre (scooter, moto, trottinette électrique, avion, aucun...),
à **2 %**



Se déplacer au Pays de Saint-Brieuc

Un diagnostic en adéquation avec les constats de l'enquête en ligne :

- **La voiture, moyen de déplacement parfois indispensable mais dont la place est à réduire** : inciter à l'usage du vélo, ouvrir les transports collectifs, éviter l'usage de la 2ème voiture, covoiturage dynamique ou anticipé, covoiturage solidaire, télétravail et coworking, intermodalité, TER, services aux voyageurs, car longue distance, etc.
- **Un réseau routier à optimiser pour favoriser les modes alternatifs à la voiture** dans les agglomérations : pistes cyclables et piétonnes, voies bus, etc.
- **Une logistique urbaine à prendre en compte pour apaiser la circulation** : insécurité routière, polluants, bruit ...

Travailler et étudier au Pays de Saint-Brieuc





Travailler et étudier au Pays de Saint-Brieuc

- **L'emploi est majoritairement localisé sur les secteurs urbain et périurbain de Saint-Brieuc et le secteur urbain de Lamballe, avec une forte concentration sur les deux villes-centres**
- **L'enquête en ligne illustre bien ce constat.** En effet, la réflexion à l'échelle du bassin de vie et des zones d'emplois prend tout son sens pour le SCoT au vu des trajets domicile-travail : **70% des sondés travaillent en dehors de leur commune de résidence**
- **Les différents pôles d'emplois transparaissent également à travers la répartition des communes où travaillent les sondés :**
 - Saint-Brieuc (36 %)
 - Plérin (7 %)
 - Lamballe-Armor (7%)
 - Ploufragan (6%)



Travailler et étudier au Pays de Saint-Brieuc

Selon les sondés, les 3 changements majeurs qui vont affecter le travail dans les années à venir :



La place croissante
du digital,
à **57 %**



L'adaptation des temps
de travail, des horaires au
modes de vie,
à **53 %**



L'ancrage local plus fort et la
demande de proximité,
à **34 %**



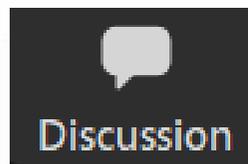
Comment maintenir les jeunes sur notre territoire?

Pour prendre la parole oralement, levez la main via le bouton « lever la main » dans l'onglet « Réactions »



(en bas de votre écran)

Vous pouvez également réagir par écrit avec l'onglet
« Discussion »



(en bas de votre écran)



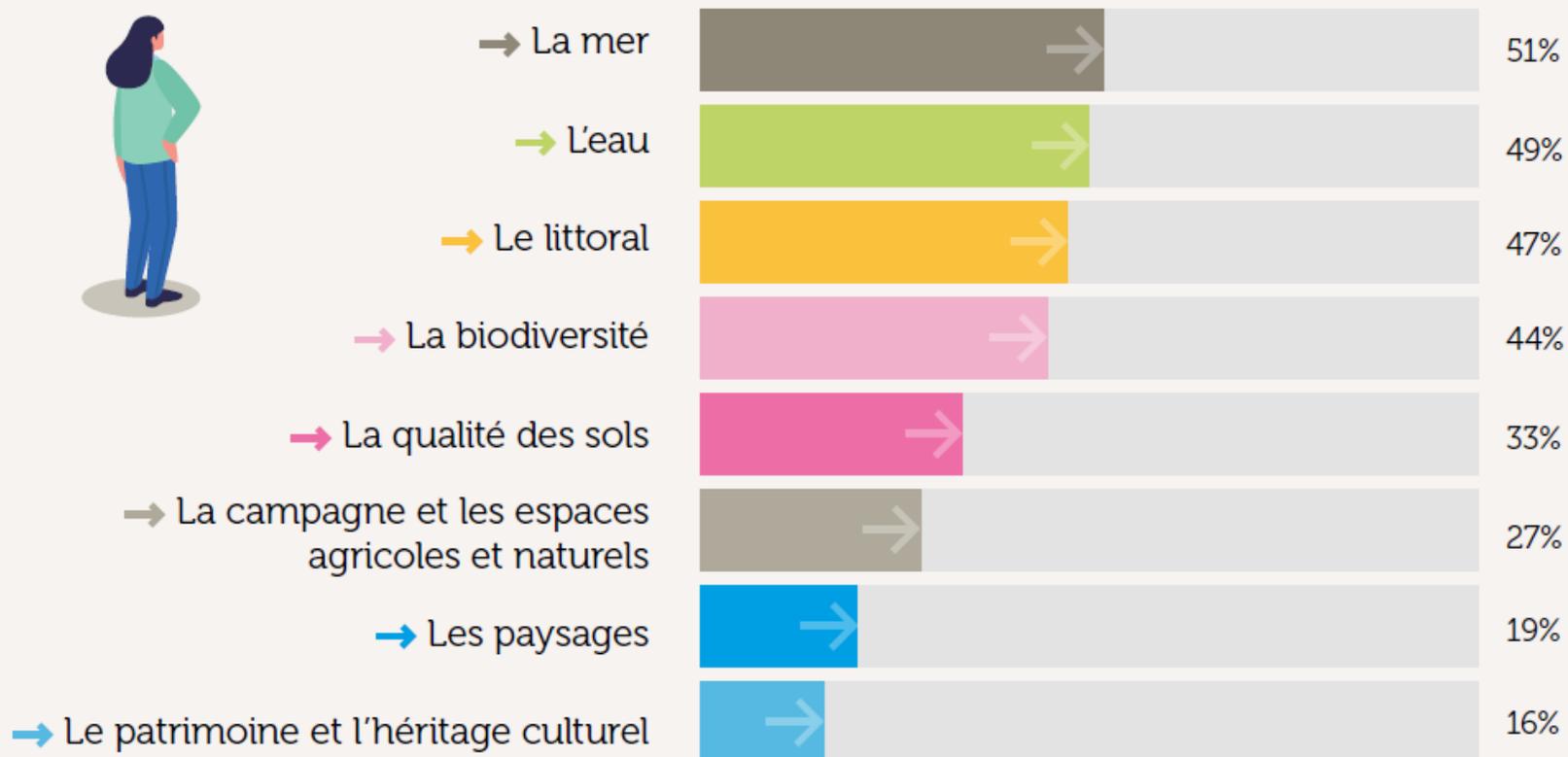
Les ressources du territoire





Les ressources du territoire

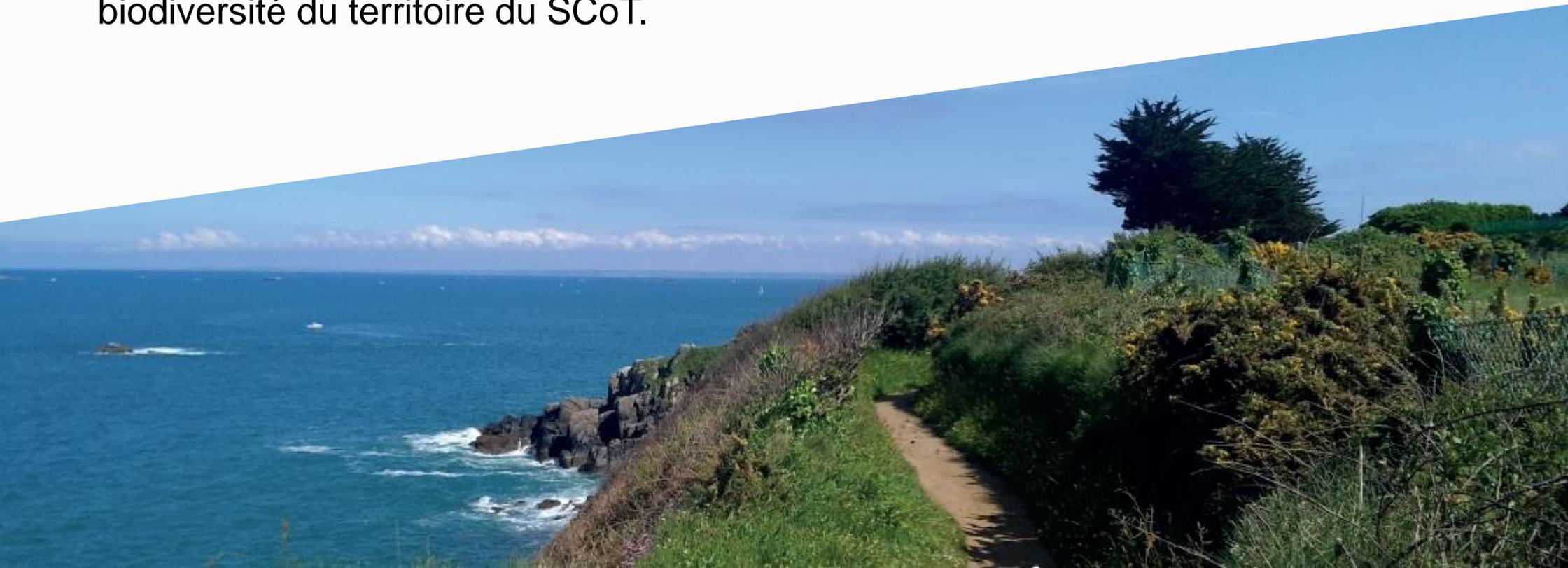
Les ressources à valoriser et à préserver en priorité sur le territoire du pays de saint-brieuc selon les sondés





Les ressources du territoire

- Le territoire du SCoT du Pays de Saint-Brieuc est composé de milieux naturels remarquables identifiés par de nombreux périmètres d'inventaires (28 ZNIEFF de type I, 8 ZNIEFF de type II, une ZICO, zones humides)
- La baie de Saint-Brieuc présente des enjeux écologiques très forts. Les milieux naturels et les espèces fréquentant ce secteur sont variés et riches. Ce secteur correspond à la zone à enjeu principal concernant les milieux naturels et la biodiversité du territoire du SCoT.



Les ressources du territoire

- **Un patrimoine riche** : 10 sites classés et 12 sites inscrits, 2 sites patrimoniaux remarquables (Moncontour et Quintin), 1 Grand Site de France, 160 monuments historiques et 65 zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA)
- **Une amélioration forte de la qualité des eaux depuis une quinzaine d'années** en limitant fortement les apports agricoles et urbains dans de petits bassins versants très sensibles aux pollutions humaines (SDAGE et SAGEs)
- Néanmoins, au-delà de la dynamique positive, **les évolutions climatiques actuelles et attendues devraient avoir des conséquences sur la pluviométrie et sur les débits d'étiage**



Evolution des comportements



Evolutions des comportements



94 % des sondés sont prêts à modifier leurs habitudes de consommation pour maintenir les services et commerces de proximité



81 % des sondés sont prêts à modifier leurs habitudes de déplacements quotidiens pour limiter l'usage de la voiture individuelle



94 % des sondés sont prêts à adapter leur logement pour répondre aux enjeux de maîtrise de la consommation énergétique



54 % des sondés sont prêts à disposer de moins d'espaces extérieurs privés au profit d'espaces publics ouverts et partagés

Un SCoT moteur





Un SCoT moteur



L'intégration des priorités environnementales dans le projet d'aménagement du territoire, cet enjeu est celui qui est revenu le plus fréquemment dans les réponses des sondés à travers diverses problématiques : l'extension urbaine et l'extension des zones commerciales, la consommation du foncier agricole, la qualité de l'eau, de l'air et des sols, la protection de la biodiversité et du littoral, la transition énergétique et écologique, etc.



La revalorisation des centres-bourgs et des centres-villes en s'appuyant sur les commerces, services et équipement de proximité, sur les complémentarités entre les communes mais également en développant une offre de logements adaptées aux besoins de la population. Sur la question de l'habitat, de nombreux sondés prônent la réutilisation et la réhabilitation de l'habitat existant tout en préservant une qualité de vie et une animation propice au lien social.



Une mobilité repensée et moins dépendante de l'automobile prenant en compte les difficultés de déplacements dans les communes rurales, améliorant les réseaux de transport existants, développant les réseaux alternatifs à la voiture et incitant au changement de comportements favorisant les déplacements doux : vélo, marche à pied, transports en commun.



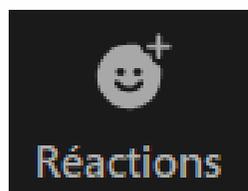
Un SCoT moteur

Les constats et attentes formulés par les citoyens, à travers cette enquête et lors des réunions publiques, confortent la trajectoire vers laquelle doit s'orienter le projet de SCOT :

- La valorisation des territoires et de la Baie de Saint-Brieuc
- Le confortement des centres-villes et centres-bourgs
- La structuration des pôles d'emplois
- L'économie foncière et la réversibilité des espaces
- La conciliation des espaces vécus, de la fonction agricole et des espaces naturels en milieu rural

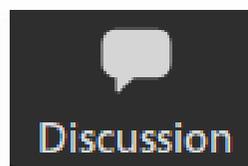
Comment poursuivre le développement tout en limitant l'impact de nos activités sur l'environnement ?

Pour prendre la parole oralement, levez la main via le bouton « lever la main » dans l'onglet « Réactions »



(en bas de votre écran)

Vous pouvez également réagir par écrit avec l'onglet « Discussion »



(en bas de votre écran)



Pour vous exprimer :

- Par mail : scot@pays-de-saintbrieuc.org
- Par courrier postal au Président du PETR du Pays de Saint-Brieuc
- Registres de concertation au siège du pays et des 2 Communautés d'agglomération

Pour vous informer :

www.pays-de-saintbrieuc.org

et vous inscrire à la newsletter du SCOT

Le pays Le scot Le sage Le pays touristique Actualités Subventions Publications

accueil intranet contact accessibilité

Rechercher

Publications

Urbanisme Eau Tourisme

Je me connecte à l'intranet !

PETR du Pays de Saint-Brieuc
Centre Inter Administratif
Bâtiment B - 2e étage
5 rue du 71e RI - CS 40532
22035 SAINT BRIEUC
Tél : 02 96 55 08 08

Plan d'accès

Je souhaite m'inscrire à la newsletter !

Nos actualités

- Novembre 2019 : 9 projets ont reçu un avis favorable au titre du contrat de partenariat Europe - Région - Pays de St Brieuc
- Réunions publiques du SCOT : 3 questions à Joseph Le Vée et à Christian Urvoy
- Elaboration du SCOT : "Imaginez le Pays de Saint-Brieuc en 2040" - rendez-vous les 10 et 11 décembre 2019 à 18H30 à Hillion et à Quessoy

Découvrez notre territoire en quelques clics !

SAINT BRIEUC ARMOR

LAMBALLE TERRE & MER



S'INFORMER

Presse, bulletins communaux
& intercommunaux

.....

Exposition publique

.....

Newsletter

.....

Lettre d'information du scot



S'EXPRIMER

Réunions publiques

.....

Cahiers de concertation
disponibles au siège du **PETR**
du pays de Saint-Brieuc ainsi
qu'aux sièges de **Saint-Brieuc**
Armor Agglomération
et de **Lamballe Terre & Mer**



CONTACTER

➔ www.pays-de-saintbrieuc.org

.....

✉ scot@pays-de-saintbrieuc.org

.....

🐦 @PAYS_SB

.....

☎ 02 96 58 08 08



SCOT

Pour en savoir plus :



Pour nous contacter :

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de Saint-Brieuc

CIA bât B 2ème étage
5 rue du 71ème Régiment d'Infanterie
CS 40532
22035 Saint-Brieuc cedex 1
Tel 02.96.58.08.08
contact@pays-de-saintbrieuc.org
www.pays-de-saintbrieuc.org

